

# LE POPULAIRE,

## JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

MONTREAL, MERCREDI, 12 AVRIL, 1837.

### POÉSIE.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir les premiers à nos lecteurs, l'Hymne de Riégo, avec la traduction en regard. Personne n'ignore que ce chant patriotique qui retentit aujourd'hui par delà les Pyrénées, est la *Marseillaise* de l'Espagne.

#### HYMNE DE RIEGO.

Serenos, alegres,  
Valientes, osados,  
Cantemos, soldados  
El himno a la lid;

La patria oprimida  
Oyo sus acentos;  
Y vio sus tormentos  
En gozo forjadura

Y a nuestros acentos  
El orbe se admire;  
Y en nosotros mire  
Los hijos del Cid.

Soldados la patria, etc.

Soldados, la patria  
Nos llama a la lid,  
Juremos per ella,  
Vencer, o morir.

Al arma ya tocan  
Las armas tan solo  
El crimen, y el dolo,  
Podran derrocar.

El mundo vio nunca  
Mas noble osadia;  
Lucio nunca un dia  
Mas grande en valor.

Se muestran, volemós,  
Volemós, soldados;  
Los veis, aterrados,  
Su frente humillar.  
Soldados, la patria, etc.

Que aquel que inflamados  
Nos vimos del fuego,  
Que escitaba en Riégo  
De patria el amor.

Blandamos el hieiro,  
Que el tímido esclavo,  
Del libre, del oravo,  
La faz co osa ver.

Soldados la patria, etc.

La trompa guerrera  
Sus ecos da al viento,  
De horrores sediento  
Ya ruge el canon.

Sus frentes erguidas,  
Vereis humilladas;  
Y a nuestras espadas  
Fugaces correr.

Ya Marte sanudo  
La audacia provoca,  
Mil genios invoca  
De nuestra nacion.

Que tiemble, que tiemble  
Que tiemble el malvado  
Al ver del soldado  
La lanza esgrimir.

Soldados la patria, etc.

Honor al caudillo,  
Honor al primero,  
Que el patrioto acero  
Oso fulminar.

Ya libres estamos,  
Y libres seramos.  
Españos buenos,  
Nada hay que temer.

Soldados la patria, etc.

Nos llama a la lid  
Juremos por ella  
Vencer o morir.

Joyeux, serens, audacieux, vaillans, chantons soldats, l'hymne du combat. Que la terre s'émeuve à nos accens, que le monde admire en nous les enfans du Cid.

Soldats, la patrie nous appelle au combat. Jurons pour elle de vaincre ou de mourir.

Jamais le monde ne vit une plus noble audace; jamais n'a lui un jour plus grand en courage.

Que celui où nous fimes embrasés du feu qui excitait en Riégo l'amour de la patrie.

Soldats, la patrie, etc.

La trompette guerrière livre ses échos au vent d'horreurs altéré; voilà le canon qui rugit.

Déjà Mars courroucé provoque l'audace, il évoque les génies de notre nation.

Soldats, la patrie, etc.

Honneur à notre chef! Honneur à celui qui le premier osa faire briller l'acier patriotique!

La patrie opprimée entendit ses accens et vit le bonheur succéder à ses souffrances

Soldats, la patrie.

Avec la lance, rien que la lance, le crime et la fraude seront anéantis.

Voilà qu'ils se montrent; marchons, volons, soldats. Voyez-les, ils tremblent, leur front palit.

Soldats, la patrie, etc.

Brandissons le fer; que le timide esclave n'ose soutenir le regard d'un homme libre.

Leurs fronts orgueilleux, vous les verrez humiliés, et devant nos épées ils fuiront.

Qu'il tremble, qu'il tremble, le méchant, lorsqu'il verra briller la lance du soldat.

Nous sommes déjà libres, et nous le serons. Braves Espagnols, bannissons toute crainte.

Soldats, la patrie nous appelle au combat, jurons pour elle de vaincre ou de mourir.

### LITTÉRATURE.

#### LA CARTE JAUNE.

Roman de Paris, par M. EUGÈNE CHAPUS.

Ceux qui recherchent avant tout qu'elle est la portée morale d'un livre, et qui le rejettent avec dédain s'il ne renferme quelque enseignement bien clair, s'il n'est dominé par quelque pensée philosophique facile à saisir; ceux-là forment la classe de lecteurs la plus nombreuse aujourd'hui. Les jeunes hommes de ce siècle, ceux que Benjamin Constant appelait studieux et graves, veulent retirer quelque bénéfice de leurs lectures et pouvoir, quand ils sont au bout, se demander à eux-mêmes ce qu'ils ont appris. Ils croiraient perdre leurs temps s'ils l'employaient à parcourir une de ces villas magnifiques ou brillent de toutes parts le luxe et l'opulence, mais qui ne sont d'aucun rapport. Oui, il faut des livres forts à cette génération intelligente qui s'émeut au pressentiment de ses destinées. Aussi n'a-t-on jamais mieux goûté les ouvrages des hommes de pensée, tels que Rabelais, Montaigne, Pascal, Corneille, Montesquieu, pépinières d'idées avec lesquelles on referait la bibliothèque d'Alexandrie.

Heureux donc ceux qui peuvent rattacher leurs écrits à un but social, ou les faire servir à quelque intention démocratique, s'ils veulent plaire à cette société qui s'ennuie de son scepticisme, et aspire au symbole d'une foi nouvelle. Malheureusement il est difficile d'imposer la même direction à tout écrivain, et de demander à tous les genres de talent des résultats profitables. Une pareille exigence serait mal en rapport avec le caractère de certains artistes, parce qu'elle entraverait cette indépendance sans laquelle ils cessent d'être eux-mêmes, et se sentent frappés de stérilité. Si nous parlons d'art ici à propos d'un livre, c'est qu'il y a des hommes de lettres qui ne sont autre chose que des artistes; seulement ils manient la plume au lieu du pinceau ou du burin.

Les littérateurs d'une espèce à part, tels qu'on en trouve seulement dans notre époque, ont besoin, pour écrire, d'une liberté entière dans le choix du sujet comme, dans la manière de le traiter. Quand ils ont découvert ou cru découvrir quelque recoin inexploré du cœur humain, ou qu'en se jouant, et par hasard, ils ont tracé le croquis d'un roman nouveau, ils s'embarquent avec leur imagination, leur naturel, leurs préjugés, leur goût et leur humeur, sans s'inquiéter si leur production ne se ressentira pas un peu trop de ces dispositions individuelles. Aussi est-il bien rare qu'on n'en reconnaisse pas les traces, et si vous rencontrez une scène incomplète, un chapitre écourté, vous êtes assurés qu'ils auront eu un redoublement de gastrique ou une querelle avec leur éditeur. Eu revanche, de plus heureux momens vous vaudront des pages admirables; l'auteur vous jettera en passant d'excellentes idées que vous aurez besoin de développer si bon vous semble; et enfin il ne sera pas impossible que la morale et la société y trouvent leur compte.

M. Eugène Chapus nous paraît être, sous certains rapports, au nombre des écrivains dont nous parlons. Aimable et bizarre sans se piquer toujours d'être nouveau, il ne prend pas la peine de chercher d'autres ressorts que ceux déjà connus, et tout en puisant dans les éléments d'un intérêt vulgaire, il laisse encore place au caprice et à l'originalité; sa plume indocile semble observer les règles sans les avoir jamais apprises, et il vous donne sa pensée telle qu'elle est sortie de son cerveau, toute armée contre vos jugemens, mais sans songer au défaut de la cuirasse. Mais venons à l'analyse du roman.

Gaston de Savigny, Castelneau et d'Hybouville, sont trois gardes-du-corps de l'ex-roi Charles X. L'un rêve l'amour, l'autre l'argent, le troisième rêve et ne croit à rien; c'est le scepticisme en personne. Comme vous le devinez, le héros du roman c'est Gaston de Savigny, beau jeune homme plein d'une aimable étourderie, et en qui l'élevation de l'âme fait regretter la faiblesse du caractère. Dans l'expédition d'Espagne, en 1823, il avait été blessé au cœur par la femme d'un financier, Madame Caroline Paraviédès. Plus tard, l'espagnole réfugiée en France avec son mari, par suite d'une mauvaise opération de banque, avait retrouvé le gracieux uniforme qu'elle avait vu tant de fois sous ses fenêtres, à Séville, et sa liaison avec Gaston était devenue intime sans éveiller la défiance ombrageuse du mari.

Dans l'été de 1825, les deux époux connus de Castelneau, qui déjà sous le froc militaire, se faisait homme de bourse, furent invités à un bal donné à Saint-Germain par la compagnie de Grammont, sorte de fête traditionnelle, qui venait tous les ans, réchauffer pour quelques heures les salles délabrées et nues de l'antique château. Caroline de Paraviédès était une andalouse pétulante et brune comme les aime Alfred de Musset. Oh! si vous aviez vu danser le fandango, et de son corps voluptueux et cambré suivre les marches de cette stratégie de l'amour; si vous aviez dans ce moment rencontré le regard de cet œil assassin, vous eussiez voulu pour beaucoup avoir fait la campagne de 1823. Et pourtant dans cette même soirée, Gaston de Savigny a ressenti le frisson d'un amour plus pur, et déjà l'esprit et la grâce de Caroline, ses brillantes causeries, tous les suffrages qu'elle a conquis pour le punir et le ramener, tous les efforts enfin d'une coquetterie qu'on délaisse, tout cela s'est effacé devant la pâleur et le regard modeste de Marie d'Hervilly. Cette jeune fille élevée à Saint-Denis, n'avait d'autre parent qu'une tante âgée, Madame de Bancourt, bien décidée à ne la marier qu'à un vieillard opulent qui n'eût pas long-temps à vivre, et qui pût laisser à Marie une fortune dont elle aurait l'administration. Aussi la voyait-on sans cesse accompagnée du marquis de Creteil, vieux roué qui ne rougissait pas de croire que ses richesses valaient bien les trésors d'un cœur de dix-huit ans, et qui, sous la protection de la tante, courtoisait la nièce et lui toussait les déclarations d'un amour épuisé.

Tout cela n'empêchait point Marie d'éprouver pour Gaston ce sentiment d'admiration que dans les mêmes lieux, Louis XIV avait inspiré à Lavalier, et qui chez les femmes est le commencement de l'amour.

De son côté, Paraviédès, dans un coin du salon, a suivi de l'œil toutes les menées de sa femme; il l'a vue entrainer son amant sur le balcon, et poussé par une jalousie instinctive, il est allé se tapir sous la croisée d'un appartement désert, et il a pu entendre les dernières paroles d'une brûlante explication.

Le lendemain de la fête, Castelneau avait donné sa démission pour se jeter dans le commerce maritime. D'Hybouville, après avoir essayé de guérir son ami d'un amour qu'il traitait d'absurde, dans un homme aussi pauvre que l'était Gaston, n'avait pu lui faire accepter sa bourse et l'offre de faire un appel à ses camarades des quatre compagnies. Sceptique inconséquent, il ne prenait pas garde qu'il avait un cœur généreux et dévoué; il voulait fournir à son ami les moyens d'éblouir par un luxe emprunté le vieille tante de Mme d'Hervilly.

Cependant, Gaston de Savigny présenté chez Mme de Bancourt, comprit pour la première fois le prix de l'argent, et son vi-

olent désir de faire fortune joint aux insidieuses propositions de Paraviédès et de Castelneau, son associé, lui firent engager son petit patrimoine dans les hasards d'un armement pour l'Amérique. Pauvre novice! il s'était laissé prendre à cet art de grouper les chiffres qui, à cette époque, n'avait pas encore atteint son dernier degré de perfection.

Pour vivre à l'aise jusqu'au succès probable de la spéculation le naïf jeune homme avait accepté des prêts offerts de très bonne grâce par l'Espagnol, et dès ce moment il s'était juré à lui-même qu'il romprait toute liaison avec Caroline. Comment expliquer maintenant les manières affectueuses de Paraviédès pour l'homme qu'il avait surpris avec sa femme sur le balcon, et dont il avait saisi des lettres qui levaient tous ses doutes, c'est ce que vous saurez plus tard. Avant qu'on eût reçu des nouvelles de l'armement, Marie d'Hervilly fut sacrifiée au marquis de Creteil. Voilà la première partie du roman:

(A continuer.)

### ESQUISSES POLITIQUES.

#### PORTRAIT DE DANIEL O'CONNELL.

Je me rappellerai long-temps le premier jour où je vis et entendis ce grand orateur qu'on nomme Daniel O'Connell. Il s'agissait de l'importante réforme des corporations municipales en Irlande. La chambre des communes était au complet.

Il était dix heures du soir lorsque M. Abercromby se leva, lut l'ordre du jour, et donna la parole au ministre de l'intérieur, lord John Russell.

Aussitôt il se fit dans la salle un silence solennel, *conticuere omnes*, et lord John Russell, qui rappelle par certain côté le *pater Aeneas*, prononça une longue oraison tour à tour interrompue par des applaudissemens et des murmures. Lord John Russell est petit, maigre et brun; sa figure pale, ses cheveux plats, son air pensif et résigné, ses cinquante quatre ans, sa voix psalmodiante sa diction sans accent, son intonation partant du plus bas degré de l'échelle vocale, son attitude fixe et immobile, ses gros traits sans âme, et le jaune terreux de son œil, tout en lui vous indique non pas un ministre de la Grande-Bretagne réformée, mais un pauvre curé de campagne, espèce de Martin Luther manqué, qui s'est insurgé froidement contre M. l'évêque, et qui lance à son tour devant un auditoire de sectaires une diatribe rancuneuse contre la mitre qui l'a excommunié.

Ce qu'il disait, du reste, valait mieux que la façon dont il le disait, et le seul geste par lequel il altérait l'immobilité automatique de tout son être, consistait dans un certain mouvement de son regard qui se portait régulièrement, après chaque période, vers un homme placé à peu de distance de lui, sur le premier banc et à sa droite.

Cet homme, négligemment renversé sur son siège, étalait de longues jambes croisées l'une sur l'autre; son chapeau à larges bords était penché sur le côté droit de sa tête, et il tenait dans ses deux mains la main d'un jeune homme assis près de lui, et qui lui caressait avec une affection paternelle.—Le jeune homme était Maurice O'Connell, l'autre était Daniel, le grand orateur!

Cependant les tories avaient crié bien haut et bien fort durant les discours du ministre, et dès qu'il se fut assis, lord Stanley, orateur excellent pour la réplique, se livra à cette fougue oratoire qui le conduit souvent aux plus violentes vitupérations. Stanley semblait s'animer encore davantage en voyant l'air insouciant d'O'Connell. Il ne parlait plus alors à son adversaire, mais à son propre parti. Le rouleau de papier qu'il tenait dans la main comme le bâton d'un chef d'orchestre, tombait et retombait d'un mouvement plus vif, ses provocations devenaient plus acerbes, sa colère contre le papisme donnait à son organe naturellement clair et doux des vibrations âpres et mordantes, et les applaudissemens frénétiques des tories lui servaient d'échelon.—Stanley avait réveillé toute l'histoire de l'Irlande, et poussé la discussion à ce degré de fermentation que la passion seule peut développer.

Il avait à peine fini, que le président lui dit avec une expression marquée: *M. O'Connell!* Celui-ci se leva, ôta son chapeau, d'où il retira quelques papiers parlementaires, et plaçant ses mains sur ses hanches, il commença à parler. Il n'avait pas encore prononcé dix phrases que l'assemblée entière était suspendue à ses lèvres. Le génie de la parole vivante n'a jamais emprunté sur la terre une forme plus vigoureuse et plus complète. Voyez cette haute stature, cette poitrine athlétique, ces épaules qui s'élèvent comme dans toutes les races de guerriers cette tête proéminente, ce regard tout à la fois fier et insinuant, cette voix souple, claire, étendue, qui, comme un instrument flexible dans les mains d'un artiste consommé, suit avec fidélité toutes les impressions de son âme, passant sans efforts des accens les plus colères, au pathétique le plus passionné; ce geste rare, mais imposant et résolu, qui jamais ne devance la parole, mais qui l'attend et semble la soutenir et la conduire à coup sûr, comme la pointe du paratonnerre dégage le fluide électrique du sein des nuages.

Telle est la physionomie extérieure, et le cadre matériel où se place le magnifique tableau de ses pensées. Le voilà maintenant qui reprend à son tour la longue chaîne des infortunes de l'Irlande, qui s'anime par degrés, qui fait sous nos yeux ruisseler le sang et les larmes de ses huit millions de concitoyens; le voilà prenant corps à corps l'intolérance anglicane, la foulant aux pieds arrachant le masque à l'hypocrisie de ses prêtres, à l'esprit de dévastation de leurs souteneurs; puis, les prêtres abattus, il s'attaque aux théories, et alors ce n'est plus un homme, c'est un lion qui hérissé sa crinière, qui fait mugir sa vengeance, et rendons grâce aux tories, dont les cris furieux l'interrompent et nous permettent de reprendre haleine au milieu de ces violentes émotions. Il était deux heures du matin, et il parlait depuis minuit

sans que rien annonçât en lui la plus légère fatigue ; et dans cet intervalle il avait entassé les documents historiques, discuté les lois, cité les chartes des anciennes villes d'Angleterre, rappelé tous les actes de forfaiture et de félonie des corporations de l'Irlande pendant les cent cinquante dernières années, et prodigué enfin, dans un seul discours, assez de faits, d'idées, de sentiments pour défrayer pendant toute une session le partage d'un orateur vulgaire. La spontanéité si abondante de son langage suffisait à peine à la rapidité de sa conception ; aussi plusieurs fois ses phrases restaient-elles inachevées : dédaignant de compléter sa pensée dès que l'auditeur pouvait le comprendre ou le deviner, il faisait place à une pensée nouvelle qui se pressait sur l'autre, et, dans son impatience, il semblait jeter et chasser les mots qui n'obéissaient pas assez vite aux vapeurs bouillonnantes de son cerveau.

Il touchait à sa péroraison, et alors il rassembla toutes ses forces : " Je ne menace pas, s'écriait-il, mais enfin, si ce cri de JUSTICE POUR L'IRLANDE ! que je répète depuis vingt-cinq ans, devait mourir ici comme un bruit sans écho, je le trouverai, cet écho, dans les montagnes de ma patrie. — JE NE MENACE PAS ! répétait-il en crispant sa voix, et en même temps sa large main, élevée au-dessus de sa tête, lui donnait l'attitude de Jupiter lançant la foudre, mais si cette race impure et perverse qui a juré haine à l'Irlande parvenait encore à ressaisir le pouvoir... Mais non ! elle n'y parviendra point ; Irlandais, j'en atteste tout ce qui couve de vengeance dans vos cœurs, et tout ce qui reste d'énergie dans vos bras... JE NE MENACE PAS ! ajouta-t-il encore, et à chacune de ses apostrophes son œil dédaigneux et provocateur promenait un défi de Peel à Stanley... Il s'assit au milieu des acclamations de son parti et des frémissements de ses adversaires.

Divide ! divide ! Aux voix ! aux voix ! s'écria-t-on aussitôt de tous côtés. En un instant les galeries se vidèrent ; mais le public, curieux de connaître le dénouement, demeurait aux portes extérieures. Bientôt un bruit étrange parvint jusqu'à nos oreilles, des applaudissements frénétiques, des cris confus, des hurlements furieux ébranlaient les murs de Westminster ; les portes s'étaient ouvertes de nouveau, et nous pâmes voir encore les vieux wighs ôtant leurs foulards et les agitant avec transport pendant que les jeunes radicaux jetaient en l'air leurs chapeaux gris et hurlaient leur victoire. En effet, vingt-six voix, encore flottantes, étaient venues grossir la phalange faible jusqu'alors de la majorité ministérielle, et le cabinet de lord Melbourne retrouvait une nouvelle assiette plus solide, et ce tromphe avait été emporté par la puissante voix d'O'Connell.

Le talent seul n'explique pas cette autorité souveraine. O'Connell n'était qu'un modeste avocat d'Irlande ; son patriotisme égalait à peine celui du plus mince bourgeois de Londres ; il a dû combattre et vaincre toutes les préventions qui s'accumulent sur un homme qui n'a ni naissance, ni richesse, qui domine tous les intérêts, écrase toutes les autres distinctions et absorbe toutes les forces publiques. De plus, il est Irlandais, c'est-à-dire appartenant à une race ou méprisée ou détestée en Angleterre. Enfin, il est catholique fervent et presque dévot, et par conséquent, aux yeux des Anglais, hypocrite, méchant, absurde et servile. Eh bien ! malgré tous ces obstacles il est arrivé à Papogée de la gloire. Il pouvait facilement, comme tant d'autres, prendre pour sa carrière politique ces grandes routes frayées par l'aristocratie, où la voie est sûre, le marcher facile, le but direct et prochain ; il ne l'a pas voulu.

Et dès l'abord il s'est enfoncé dans ces sentiers obscurs et difficiles, où le peuple fait son dur voyage. Et il n'a trouvé que des esprits chagrins, des cœurs brisés, des corps vêtus à peine, toutes les souffrances d'une détresse héréditaire, toutes les tortures de la faim, tous les vices, fils du malheur et de l'ignorance, et quelquefois même les exaspérations du crime ; mais là aussi ces germes éternels de justice et de vérité, et du besoin de vengeance, et des passions sourdes et profondes, et de longues traditions insurrectionnelles, et une foi sincère, et des muscles rompus aux fatigues comme aux douleurs. Et c'est là qu'il osa planter sa tente ! C'est là qu'il réunit son armée, qu'il prépara ses batailles ! Et ce fut l'orateur inépuisable des clubs, des fêtes, des meetings de ces masses. Plus la réunion semblait méprisable à d'autres, plus elle était hâve et dégoulinée, plus il la jugeait bonne pour ses desseins, utile à ses projets, providentielle pour son pays. Deux hommes de ce temps ont compris, dans le Royaume-Uni, où est le secret des longs succès et des œuvres durables : un écrivain, Cobbett, et un orateur ; O'Connell ne s'appuyait que sur le peuple, a deviné que la seule voie qui trouve le piédestal d'une statue que le temps ne renverse pas, et il pèse aujourd'hui dans la balance des affaires de la Grande-Bretagne du poids de six millions d'hommes, dont il a su comprendre les intérêts, défendre la cause, et exprimer les besoins.

Que nous veut-il donc cet orateur de la foule crasseuse ! demandait, il y a dix ans, un de ces aristocrates que O'Connell fatiguait de ses pétitions obstinées en faveur de l'émancipation des catholiques. Patientez dix ans et vous recevrez la réponse de la bouche même du duc de Wellington, chef du parti tory qui jouit de tous les privilèges, de tous les honneurs et de toute la fortune que la royauté, le pouvoir, et le budget peuvent donner à un général vainqueur à Waterloo ; ce duc de Wellington prononçait à la dernière session, et en présence de toute la pairie d'Angleterre, ces remarquables paroles : " Vous vous plaignez, disait-il aux ministres, que nous ayons toujours sur nos lèvres le nom d'O'Connell, et que nous dirigions tous nos efforts vers la ruine d'un simple individu. — C'est que cet individu est un rouquin. Il est tout notre pouvoir, et telle est aujourd'hui son influence que ni les lords, ni les communes, ni les grands, ni le peuple, ni personne enfin en Angleterre, n'en a possédé un semblable depuis 1788."

Les travaux, les efforts, les sacrifices et les périls de tout genre ont été la rançon de cette influence. Plusieurs fois O'Connell a été obligé de défendre sa vie contre les attaques combinées de ses ennemis. Il est vrai que depuis long-temps il a refusé toute rencontre ; mais c'est pour obéir à un engagement solennel qu'il fit dans une des circonstances les plus mémorables de sa carrière. Je vais raconter en peu de mots les détails de cette aventure qui, même à Londres, sont peu connus.

La corporation municipale de Dublin exerçait depuis longues années des exactions cruelles envers les catholiques. O'Connell l'avait plusieurs fois attaquée avec vigueur. Un meeting eut lieu dans cette ville à propos d'une nouvelle demande de fonds qui venait d'être résolue par cette communauté protestante. O'Connell s'y rendit et s'emporta avec son énergie ordinaire contre ce pillage organisé. Après avoir caractérisé la mesure, il en vint aux personnes, et les traits de corporation de *medians*. L'épithète parut injurieuse à un membre de cette corporation, avocat comme lui, et qui se nommait d'Esterre. Il provoqua O'Connell,

qui s'était déjà plusieurs fois battu contre les tories, et qui avait toujours blessé ses adversaires.

Cette fois il répondit au provocateur, " Mes preuves sont faites ; je n'ai pas eu l'intention de vous insulter personnellement ; mais je tiens mon épithète pour juste et vraie, appliquée à un corps politique, et je ne la rétracterai point. — Eh bien ! si vous ne vous battez pas, je vous souffletterai. — Le mot vaut la chose, répliqua-t-il aussitôt, partons !" Ils se battirent à vingt pas de distance. Au premier coup de pistolet, O'Connell l'étendit raide mort. Il en fut désolé, et aussitôt, se rendant à l'église avec ses témoins et ceux d'Esterre, il jura solennellement devant l'autel qu'il ne se battrait plus. Puis, s'adressant aux amis d'Esterre, il leur dit : " Messieurs, j'ai causé à la veuve de cet homme une douleur que rien ne peut réparer ; mais, de plus, je lui ai fait un tort réparable. Je m'engage donc à lui payer pendant toute sa vie une rente égale à ce qu'il gagnait tous les ans par son talent.

La corporation de Dublin fut informée de cette offre, et aussitôt elle vota, sur ses propres fonds, une somme égale à celle qui était promise par O'Connell, dont la proposition ne fut pas acceptée. — Nouvelle Minerve.

CORRESPONDANCE.

MES VOISINS,

Il y a longtemps que je n'ai pris la plume pour vous exposer mes idées sur les affaires du pays. Comme je n'avais pas toujours été d'accord avec les démarches de nos messieurs de la ville, je n'avais pu faire insérer ma correspondance dans leurs journaux, qui sont très libéraux pour tout ce qui applaudit aveuglément aux œuvres de certains grands maîtres ; mais qui n'entendent pas supporter la moindre petite contrariété. J'avais donc dû choisir un autre écho, mais comme celui-là possédait aussi sa petite manière de voir, il s'ensuivait que j'étais obligé à des circonlocutions qui gênaient ma pensée ; non pas qu'il m'eût été imposé des règles, par la libéralité de ceux qui accueillirent mes écrits, mais je devais être assez discret pour ne pas chercher à démolir la maison qui me servait d'asile, et je me fis un devoir de ne pas dire tout ce que j'avais à dire, ou de le tourner dans le sens que je pensais convenable aux lecteurs de cette feuille. Depuis plus de six mois, on parlait de l'apparition d'un journal vraiment patriote, devant défendre les droits et intérêts des habitants de cette province, et comme je suis un habitant, ce journal me souriait. Je résolus donc de cesser d'écrire jusqu'à ce que la nouvelle trompette populaire fut en état de reporter ses sons dans toute la province, et principalement parmi mes semblables en habitudes et en situations, les braves habitants, mes voisins et mes amis.

Le *Populaire* vient enfin de naître et ses éditeurs ont eu la bonté de me demander si je voulais les rendre confidens de mes conseils à mes voisins ; m'assurant qu'ils ne gêneraient en rien mon labour et que je cultiverais ma terre à ma volonté. J'ai accepté le marché, et dorénavant, mes voisins, c'est dans le *Populaire* que vous devrez venir me chercher, si vous avez envie de me lire.

Je crois qu'il est utile avant d'aller plus loin de vous faire ma profession de foi. Je suis comme vous un bel et bon habitant, fixé dans l'une de nos paroisses (le nom n'y fait rien,) respectant mon curé ; l'écouter lorsqu'il me parle de religion ; réfléchissant, à part moi, quand il se lance dans la politique, parcequ'alors, il n'est plus qu'un simple citoyen comme moi, capable d'errer et de faire errer les autres, sans le vouloir. J'ai confiance dans mon notaire, lorsque je le charge de rédiger un acte ; mais je ne le crois pas toujours assez instruit dans la politique pour me dicter ma conduite dans les élections. Je me fie au marchand de ma paroisse pour inscrire sur ses livres tout ce qu'il me fournit à crédit ; mais s'il veut me suggérer autre chose que ce qu'il connaît lui-même, je me donne bien de garde de suivre ses avis sans réflexions ; d'ailleurs je suis bien persuadé que, ni mon notaire ni mon marchand ne veulent autre chose que le bien du pays. Les beaux messieurs de la ville me paraissent des gens fort honorables, lorsqu'ils m'achètent les produits de ma terre et qu'ils me les payent ; mais je me défie toujours de leurs belles paroles, de leurs protestations de dévouement, de leurs assurances d'égalité ; parceque je sais par expérience jusqu'où tout cela va, et que les coups de chapeaux cessent alors qu'on n'a plus besoin de l'honnête *Jean Baptiste*. J'ai été un temps où je ne savais ni lire ni écrire ; je faisais venir l'enfant de mon voisin, *Ladouceur*, qui allait à l'école, et je lui faisais lire tous les journaux, afin de meubler ma tête des choses qui se passaient. Eunué de devoir aux autres des connaissances que je pouvais acquérir moi-même, je n'ai pas eu honte d'aller à l'école, comme un petit garçon, et aujourd'hui je sais lire et écrire, mieux que père et mère. C'est à cette persévérance que je dois l'avantage de penser par moi-même et de pouvoir fixer mes idées sur les hommes comme sur les choses. Les messieurs de la ville, qui n'aiment pas toujours qu'on raisonne, et qui veulent apprendre à raisonner à tout le monde, m'ont donné le surnom de RAISONNEUR, et je l'ai accepté sans m'en plaindre, car je crois qu'il ne me fera pas de tort et surtout qu'il n'en fera pas aux autres.

Maintenant que vous me connaissez, mes voisins ; maintenant que vous savez que le même capot, la même tuque, les mêmes souliers de bœuf, le même drap du pays nous recouvrent tous, vous croirez sans doute que je n'ai aucun autre intérêt que le vôtre dans la partie ; que je ne vise ni à être juge, ni à être officier public, ni à me faire nommer représentant ; par conséquent que je ne veux pas manger d'un plat plus appétissant que le vôtre, et encore moins vous faire payer les frais de mon dîner ; j'ai donc lieu d'espérer que vous ne vous défiez pas de ce que vous écrira votre voisin.

JEAN BAPTISTE LE RAISONNEUR.

LE POPULAIRE.

MONTREAL, 12 AVRIL, 1837.

Le paquebot *Sheffield*, est arrivé de Liverpool à New-York, après une traversée de 23 jours ; il apporte des nouvelles de Londres du 11 mars dernier. — Parmi les objets les plus importants, qui nous sont transmis par la voie des journaux de la métropole, se trouvent les débats sur les affaires du Canada qui ont eu lieu dans la chambre des communes, sur la motion de lord John Russell. Le temps nous a manqué pour donner la traduction entière des discours qui ont été prononcés dans cette circonstance solennelle. Nous donnons plus bas les parties les plus essentielles de ces résolutions adoptées ; et nous nous proposons de fournir ces débats à nos lecteurs incessamment. — Le bill pour l'abolition des droits de l'Eglise a été introduit par lord Melbourne, dans la chambre des lords. — Un grand nombre de pétitions arrivent constamment pour et contre l'abolition des droits de l'Eglise.

— Une discussion s'est élevée dans les Communes au sujet de la conduite des Etats-Unis, vis-à-vis du Texas, et Mr. Hay demanda l'intervention de la Grande-Bretagne dans cette affaire. Lord Palmerston répliqua qu'il affirmait que le gouvernement américain avait agi, dans cette affaire, avec honneur et bonne foi, et qu'il n'était besoin en aucune manière d'intervention. Mr. O'Connell fit un discours qu'il conclut par assurer que le gouvernement américain avait agi avec décence par rapport au Texas. La motion fut négative par un vote de 41 contre 28.

— Les ministres furent défaits sur une motion pour avoir permission d'insérer dans un bill, de rappeler cette partie de l'acte de réforme, qui requiert le paiement des taxes et droits, dans les villes et bourgs, quand à la condition d'enregistrement. Ils s'y opposaient, mais elle fut emportée par une majorité de 18 voix.

— Mr. Robinson demanda à Lord Palmerston, dans la chambre des communes du 8 de mars si quelques progrès avaient été faits relativement au règlement de la ligne de frontières avec les Etats-Unis. Sa Seigneurie répondit que des difficultés s'élevaient devenues protractées de la part des gouvernements particuliers des Etats-Unis y concernés ; mais qu'un ardent désir existait entre les deux parties, pour amener les affaires à une conclusion amiable, quoique aucun progrès n'ait encore été fait vers un règlement définitif.

— Le ministre français a été défait sur l'une des loix qu'il avait proposées, concernant les crimes d'état. Les esprits sont divisés sur un changement de ministère qui pourrait bien avoir lieu.

— Le Prince Louis Bonaparte a quitté Boston pour se rendre dans l'Est de l'Amérique.

AFFAIRES DU CANADA.

Lord Stanley, suivant le *Times* de Londres, du 10 mars, a déclaré que les demandes de la chambre d'assemblée sont incompatibles avec les relations de la colonie avec la mère-patrie, et qu'elles tendent à les détruire. Il a blâmé les ministres d'avoir eu la faiblesse de recommander des mesures qui lui laissent ouvertes toutes les questions sur les affaires du Canada, et doivent produire le même désordre et la même anarchie avant la fin d'une autre année. Il a dit qu'en cédant à la chambre d'assemblée, on sacrifierait les intérêts, les affections, et la sûreté de Bretons, et qu'on ne devait pas aliéner pour toujours l'affection du Haut-Canada, de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau Brunswick afin d'obtenir de M. Papineau une trêve de trois mois.

Quatre des résolutions ont été emportées par la première décision qui a négativement l'amendement proposé pour rendre le conseil législatif électif ; les autres décisions avaient pour but d'obtenir du déni et il a été finalement résolu de remettre nominativement les résolutions au mercredi ; mais, dans la réalité, jusqu'à ce que le témoignage du comité de 1834 sur les affaires du Canada soit imprimé ; il ne l'aurait pas encore été vu que l'enquête n'était pas terminée. — On pensait que cette impression ne pourrait s'opérer avant deux ou trois semaines ; mais les autres résolutions ne devaient pas être prises en considération en comité général, avant que ce témoignage fut imprimé et dans les mains des membres.

Le *Liverpool Chronicle* dit : que les résolutions de Lord John Russell sont de nature à pousser les Canadiens à la révolte, et à ajouter cent autres millions à la dette nationale.

RESOLUTIONS DU LORD JOHN RUSSELL.

Elles sont au nombre de 10, et tendent à établir :  
Que le conseil législatif de la province ne sera pas électif ; mais que des mesures seront adoptées pour assurer à cette branche de la législature un plus grand degré de confiance publique.

Que ce conseil ne sera pas assujéti à la responsabilité demandée par la chambre d'assemblée.

Que le titre de la compagnie des terres est légal et que ses droits doivent être maintenus.

Qu'aussitôt que des provisions auront été faites par la législature du Bas-Canada ; pour décharger les terres les droits et devoirs féodaux et pour faire disparaître tous doutes sur la tenure des terres en franc et commun socage dans la dite province, l'acte de la 6e. George IV, appelé l'acte des tenures, et l'acte de commerce du Canada en ce qu'il est relatif à la tenure des terres seront rappelés ; sans affecter cependant tous les droits acquis.

Que pour défrayer les arrérages dus sur le compte des charges ordinaires et établis de l'administration de la justice et du gouvernement de la dite province, il convient qu'après avoir appliqué à cet objet la balance qui sera en main du trésorier de la province au 10 avril 1837, s'élevant du revenu héréditaire territorial et casuel de sa majesté, le gouverneur de la province soit investi du pouvoir de retirer toutes autres sommes, faisant partie au nom des revenus du roi, pour compléter le paiement des £142,160 14 6, montant des arrérages dus.

Qu'il est convenable que le roi soit autorisé à placer à la disposition de la législature de la province les produits nets du revenu héréditaire territorial et casuel de sa majesté ; en cas que la dite législature pense convenable d'accorder à sa majesté une liste civile pour défrayer les charges nécessaires de l'administration de la justice et les dépenses des principaux officiers civils du gouvernement.

Que le Haut et le Bas-Canada, par leurs législatures respectives, seront autorisés à établir toutes règles de commerce entre ces deux provinces.

Les voix ont été données de la manière suivante :

- Sur ce comité pour passer les résolutions du lord John Russell. 318 pour, 39 contre ; majorité 262.
- Sur la question de rejeter un conseil législatif électif. 287 pour, 39 contre ; majorité 248.
- Sur la question principale. 144 pour, 16 contre ; majorité 128.

Le sort du Canada est donc enfin à peu près décidé ; le ministère a obtenu ce qu'il était impossible qui lui fut refusé, lorsqu'il marchait avec une majorité assurée. Il fallait être bien peu au fait de la politique pour s'abuser sur les résultats inévitables d'événements qui devaient être la suite de l'enquête permise en 1835 par le Parlement Britannique. Il est à regretter amèrement que le grand nombre d'amis du pays, qui forment la majorité de la chambre d'assemblée provinciale, ait eu trop de confiance dans la force de leur position parlementaire, pour se décider à substituer une résistance intempestive, à une attitude ferme qui eût pesé d'une main paternelle le bien ou le mal que devrait amener sur la patrie une résolution trop précipitée.

Si nous jetons les yeux en arrière, nous pouvons apercevoir qu'une marche plus circonspécte, qu'une imitation de la persévérante patience du Sauveur dans l'Irlande ; le grand O'Connell eût sans doute évité le déplorable conflit dans lequel nous allons être plongés. Une condescendance conditionnelle à faciliter l'action du gouvernement, une confiance plus généreuse dans l'administration de lord Gosford qui s'était montré le Mulgrave du Canada, un déclin moins prononcé pour des commissaires investis du pouvoir d'entendre toutes les réclamations, eussent sans aucun doute changé la face des choses, et nous n'en serions pas réduits à nous demander aujourd'hui s'il y a possibilité de recourir au bras du peuple pour arriver à repousser l'oppression, dans le cas où il conviendrait à la métropole de se venger des injures dont on l'a si imprudemment abreuvée.

Certes nous ne serons jamais les derniers à conjurer nos concitoyens de soutenir la dignité de la patrie ; mais nous ne pouvons, nous ne devons nous permettre un semblable appel au courage donné par l'oppression, que lorsque le joug devient insupportable ; et, jusqu'à présent, nous n'avons rien vu, dans la situation du pays qui nous indique qu'un funeste remède doit être appliqué à ses plaies. D'ailleurs, le nous conviendrait mal d'exercer à la guerre, nous qui n'avons pas attiré le feu qui s'allume ; ce sont nos journaux qui n'ont cessé de prêcher la résistance à lever les premiers la bannière des batailles. C'est aux hommes qui ont fait parler le peuple à lui crier : *lève toi comme un homme* ; — Mais, qu'ils y prennent garde, ce peuple fatigué d'une longue lutte, ruiné par le défaut de circulation des fonds enfermés dans les coffres de Québec, pourrait bien se ruiner à son tour sur ceux qui l'ont si cruellement abusé pour les éraiser de toute sa colère.

Sommes nous prêts pour une lutte, dans laquelle le désespoir fera tous les frais ? Avons nous des chefs sur lesquels nous puissions compter pour nous mener à la victoire ? Voilà ce que tous ceux qui aiment le sol canadien se demandent avec inquiétude, voilà ce que tous ceux qui ont été témoins des grandes commotions des Etats ont le droit de demander à ceux qui rêvent les résistances ; et si la réponse n'est pas : *ici sont vos chefs ; là est une population de soldats citoyens*, il doit leur être permis de blâmer l'incertitude de ceux qui se sont avancés sans réflexions de ceux qui ont allumé les passions, alligé les esprits et

perdu en un seul jour trente années de travaux, entrepris pour maintenir intacte l'influence numérique de l'origine française dans le Bas-Canada. Lorsque nous reprochions aux journaux patriotes une violence hors de raison, nous ne nous attendions pas à toucher au moment où l'événement viendrait justifier nos assertions. Ou est actuellement cette phalange patriotique qui concourt de tout le poids de sa fortune, de son crédit et de son courage aux 92 résolutions ? Les hommes marquants de cette époque eurent le malheur de prévoir le coup qui pouvait frapper le pays ; ils eurent l'énorme tort de pencher à la paix lorsque la guerre était une illusion trompeuse, de demander la distribution des fonds afin de soulager la misère du peuple, et la presse patriotique, abusant de la confiance populaire, méconnaissant de sa circulation parmi nos habitants, a tenté de flétrir des concitoyens estimables, qui ne cédaient à l'impérieuse nécessité d'une conciliation favorable, que pour éviter un arrêt qui frapperait toute une population paisible.

Nous serions injustes, cependant, d'accuser nos représentants des maux qui seront la suite de leur fatale détermination. Ils ont été abusés par le grand nombre d'amis qu'on disait que nous comptions dans le parlement britannique ; par cette armée de radicaux anglais, qu'on nous représentait comme si puissante, et comme devant maîtriser le gouvernement de la métropole ; par un agent, chèrement payé, dont tout le mérite a consisté à faire quelques discours et à répandre quelques écrits pour soutenir la cause dont il s'était chargé ; par ces correspondances trompeuses insérées dans le *Vindicator*, et dont la violence est telle, qu'un homme, qui touche de près à l'un des plus élevés patriotes du Canada, se demandait dernièrement : si ces écrits ne seraient pas l'œuvre d'un auteur qui serait gagé pour parvenir à compromettre le Canada, afin de justifier des mesures de sévérité !

Il est un homme qui peut encore avoir la gloire de sauver le pays, un homme qui aurait puissance immense sur le peuple, parce que le peuple ne manque point de reconnaissance pour les grandes talens et pour ceux auxquels il doit de grands bienfaits. Cet homme est abusé par quelques intrigants, qui l'entraînent, qui captivent son génie, qui enchaînent son amour pour le bien général ; parce qu'ils lui persuadent qu'ils sont maîtres de l'opinion publique. Qu'il se lève avec courage, qu'il secoue les chaînes dont il se déshonore, et nous marchons avec lui, et nous rallions à son char une armée d'amis du pays, auxquels il pourra donner la main sans honte, et qu'il envisagera, sans rougir. Nous osons affirmer que nos habitants ne méconnaîtront point sa voix, et qu'ils le béniront d'avoir eu la noblesse de sacrifier ses propres inclinations, de ployer ses passions au salut de sa patrie. Tous les mortels qui s'occupent de la pénible mission de guider leurs semblables ne doivent jamais oublier que le réveil du peuple est aussi terrible pour ceux qui l'abusent que pour les tyrans qui l'oppriment.

Des nouvelles de la Havane, du 17 mars, annoncent que le général Santa-Anna est débarqué à la Vera-Cruz, au milieu des applaudissements de la population. Il donna son adhésion au gouvernement provisoire ; déclarant qu'il ne s'est engagé à rien, soit avec le Texas, soit avec les États-Unis par rapport aux affaires avec le Mexique ; qu'il devait la vie personnellement au général Houston, et en appelant à la raison des Mexicains, quand à la question d'accorder toutes les réclamations de la souveraineté du Texas. Il a l'intention d'écrire un rapport circonstancié de sa malheureuse expédition, où il a si étrangement succombé. Il paraît qu'il y a impossibilité de continuer la campagne qu'on se proposait contre les Tesciens ; le général Bravo ayant affirmé qu'il désespérait du succès sous une armée effective de 19,000 hommes et une caisse militaire, garnie d'un million de dollars. On disait, à la Vera-Cruz, que Santa-Anna reviendrait de nouveau, avant six mois, à la tête des affaires.

La publication d'un écrit sur l'éducation, lu à la société *Aide toi, le ciel t'aidera*, a donné lieu à de nombreuses réclamations dans plusieurs journaux de cette ville ; il paraît que la *Minerve*, elle-même, qui avait accueilli cette production dans ses colonnes, n'a pas été exempte du tribut de cette manifestation de l'opinion publique. Dans son numéro de jeudi, la *Minerve* s'excuse de n'avoir pu reproduire ces correspondances, et paraît désapprouver en partie l'auteur de l'article. Il nous semble que la censure vient un peu tard, et qu'elle aurait bien pu accompagner l'ouvrage qui émettait une doctrine si contraire à la vérité, en représentant notre vénérable clergé comme impropre à la mission qu'il remplit avec tant de succès. Nous concevons que si l'écrit en question eut été une correspondance, ceux qui dirigent la *Minerve* eussent pu facilement se disculper de l'avoir publiée et que le public aurait pu croire "qu'ils ne sont pas solidaires des opinions de leurs correspondants, quand il s'agit de questions purement spéculatives." Mais, c'est un discours qui fut lu dans une assemblée dont l'imprimeur de la *Minerve* est président, et il sera difficile de persuader que, si les idées de l'auteur n'eussent point été en harmonie avec celles du chef de la société, ce dernier n'eût pas tenté d'engager l'écrivain à se soustraire à l'ovation de la presse. Au surplus nous pensons qu'on a donné beaucoup trop d'attention, à un amphigouri qui ne dit rien à force de vouloir trop dire : ce doit être le chef-l'œuvre d'un apprenti, qui pourra devenir maître, s'il suit une autre route, s'il puise dans son propre cerveau au lieu de vouloir arranger les phrases des autres, et s'il a des conseils propres à diriger fructueusement ses pénibles travaux.

(Nota) — Nous devons dire pour rendre hommage à la vérité, que la *Minerve* a fidèlement tenu sa parole et qu'elle a inséré la longue communication qui censure l'écrit en question, dans ses colonnes de lundi dernier.

Parmi les fonctions souvent très dédaignées, et cependant très utiles, qui existent en Canada, nous devons citer celle des huissiers, qui, quoiqu'on en dise, exigent des qualités indispensables, et réclament des capacités positives. Il est à regretter d'avoir à dire que quelques uns de ceux qui composent ce corps, sont loin de réunir les connaissances requises pour remplir leur emploi et procurer à la société les bénéfices qu'elle doit en retirer. Nous ne savons si l'impécuniosité dont nous nous plaignons tient plus du défaut d'une éducation suivie dans ce pays, que de l'espèce de décadence attachée au titre d'huissier, qui le relegue ainsi dans une classe d'hommes ignorants ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le mal existe et qu'il est à propos d'y porter remède. C'est une grave erreur que d'attribuer aux actes des huissiers une barbarie ou une dégradation qu'ils ne comportent point. Ce sont des officiers de justice, tout comme d'autres, qui exécutent la loi et qui en exécution ne peuvent encourir aucun blâme ; car, si, d'une part, ils se voient obligés de plonger quelques familles dans le deuil et la désolation, en exerçant rigoureusement leurs ordres, il faut considérer que c'est la justice qui les y force, et que la justice, dans l'intérêt général, doit être considérée comme infaillible, lorsqu'elle ne fait qu'interpréter ou appliquer la loi ; d'autre part, l'huissier, tout en desservant le débiteur quelque fois malheureux, sert inmanquablement le créancier, toujours infortuné alors qu'il ne peut obtenir son dû. Il faut donc espérer qu'en réfléchissant sur la nécessité des fonctions de l'huissier, on rendra à celui qui exerce l'estime qui doit être son partage, surtout s'il met tout en œuvre pour donner quelque dignité au caractère dont il est revêtu.

Ainsi nous ne nous attacherons point d'avantage à faire comprendre l'injustice des idées qu'on s'est formées sur l'indignité attachée au titre d'huissier, persuadés qu'il suffira de l'avoir signalée au bon sens de nos concitoyens pour en voir détruite entièrement l'abus.

Mais s'il a été de notre devoir de défendre le corps des huissiers, il l'est aussi d'adresser, à ceux d'entre eux qui peuvent y être concernés, les reproches que nous pouvons proférer sur les qualités qui leur manquent. Le premier pesera sur la tempérance et nous ne saurions trop leur recommander de l'observer, car son oubli retire à l'homme autant de ses facultés intellectuelles, que de sa dignité personnelle. Le second aura pour objet l'intégrité dans leurs opérations ; car s'ils sont les ministres en sous ordre de la justice, il faut que rien dans leur conduite ne vienne dévoiler l'injustice ou la rapacité. Le dernier portera spécialement sur la clarté et la netteté qui est presque toujours absente dans les actes qu'ils sont appelés à rédiger : quelques huissiers ne savent que signer leur nom, et ont un scribe pendu à leur ceinture, d'autres savent à peine écrire leur langue et il en résulte les inconvénients les plus graves pour ceux vis-à-vis desquels ils sont obligés de se faire comprendre. La plupart des actes signifiés, étant aux habitants parmi lesquels l'écriture n'est pas extrêmement familière, il est indispensable que ces actes soient tracés lisiblement et d'un caractère assez gros pour être facilement déchiffré. Nous leur rappellerons que de semblables fautes peuvent et doivent être reprimées par les cours de justice, qui doivent tenir la main à ce que leurs justiciables ne souffrent aucun dommage de l'ignorance des officiers exploitants. Nous citerons, à cet égard, un fait qui s'est passé il y a quelques mois à Paris. La huitième chambre du tribunal de la Seine, a condamné à une amende deux huissiers qui avaient délivré à des parties des significations illisibles. L'avocat des poursuivis, prétendait, pour leur défense, que la signification n'était pas nécessaire

dans l'espèce, qu'ainsi peu importait qu'elle fut lisible ou non ; mais les Juges ne se sont pas arrêtés à cette objection et ont déclaré que, dans l'intérêt public, il était essentiel que les parties pussent lire correctement les actes qui les concernent.

Il n'y a pourtant point, dans cette Province, les mêmes raisons qui militent en France pour rendre les significations illisibles ; les actes se font sur du papier timbré, et pour épargner les frais on a adopté une écriture microscopique ; ici le papier est exempt de la loi fiscale, on peut écrire largement sans crainte d'augmenter les dépens. Cependant nous avons eu en mains des actes d'huissiers indéchiffrables, et d'autres qui eussent fait honte même à l'enfance de la calligraphie. Ces pièces semblent un papier griffonné d'une telle façon, qu'il faudrait, pour le lire, être pis qu'un démon.

Nous espérons que messieurs les huissiers ne verront point une injure dans l'article qui nous est suggéré par le désir d'être utiles à nos concitoyens ; nous le répétons, nous reproches ne s'adressent point à tout le corps ; ce sont des exceptions que nous avons voulu signaler, et ces messieurs ont trop à cœur de restituer à leurs fonctions la dignité qui y manque, pour ne point seconder nos observations. Au surplus nous pensons que tout ce que nous avons signalé n'a pas échappé à l'œil inquisiteur de notre Sheriff ; qu'il pourra faire des réformes, qu'il a en vue des améliorations. Comme nous le connaissons administrateur consciencieux, nous sommes loin de lui suggérer de retirer leur état à ceux qui, jusqu'ici, ont fait leur devoir comme ils le pouvaient ; c'est à mesure des extinctions que les réformes pourront avoir lieu. Ceci deviendra un avis salutaire pour tous ceux qui ont l'intention de se mettre sur les rangs afin de remplir les vacances à ces fonctions futures ; ils se persuaderont qu'on ne les obtiendra point aussi facilement que par le passé, et qu'il faudra joindre, à la moralité, des connaissances suffisantes dont le public profitera.

La *Minerve* s'est occupée d'un bien long et bien important travail, qui a dû donner une peine incroyable à son éditeur ; c'est la statistique des journaux morts et vivants qui ont pris naissance dans la province. D'après cette savante recherche, pas moins de 31 journaux seraient morts d' inanition, depuis 20 ans, dans la seule ville de Montréal, et 41 auraient éprouvé le même sort dans la province entière, pendant la même période, que notre bonhomme appelle un court espace de temps. Environ 28 de ces journaux ont eu à peine une année d'existence, et plusieurs n'ont vécu que quelques semaines ! "Ce résultat n'a certainement rien d'encourageant," dit, fort à propos, la *Minerve*, qui se promet de revenir sur ce sujet.

Nous pensons que le chapitre, entamé par la *Minerve*, a dû réveiller de profonds regrets dans ses entrailles maternelles ; car, dans le nombre des morts, elle a dû rencontrer de ses parents, de ses amis, de ses propres enfants, peut-être, revêtus du suaire de l'éternité ; aussi, serons nous les premiers à reconnaître qu'il fallait une circonstance bien grave pour engager notre seigneur à se promener au milieu des tombeaux.

Si cette nomenclature funéraire, qu'on dit préparée depuis longtemps, est mise au jour pour nous effrayer, on pouvait s'en dispenser ; car nous sommes persuadés d'avoir été dotés d'une constitution très forte, par la nature ainsi que par nos amis, et nous nous croyons pleinement cuirassés contre les atteintes des événements futurs.

Nous sommes tous sur la terre pour naître et pour mourir ; en sorte qu'il faut bien se décider à faire le grand voyage un peu plus tôt, un peu plus tard. Si contre toute attente, il ne nous était pas donné de vivre autant que la *Minerve*, nous nous consolerais facilement, si notre passage sur cette terre n'a pas été entaché des passions funestes qui souillent tant d'autres. Tout ce que nous demandons, c'est de parcourir la longue carrière de notre seigneur, la *Minerve*, et de la voir longtemps encore à nos côtés, suivre enfin les principes d'une réforme sage autant qu'utile au pays.

Les magistrats de Montréal, viennent de voter une somme de £1000, qui est destinée à couvrir cette partie de la petite rivière entre les rues St. Laurent et St. François-Xavier ; l'intention est de continuer chaque année la même allocation pour couvrir les autres parties de la petite rivière. Des arbres seront plantés de chaque côté ; en sorte que dans quelques années, la rue Craig, large et spacieuse, deviendra le lieu de promenade de toute la ville et fera l'admiration des étrangers.

MM. S. Hort et J. Blackwood, de Montréal, sont au nombre des passagers du *Sheffield*, arrivé le 5 du courant.

Il s'est glissé une foule d'erreurs dans l'envoi de notre premier numéro. Quelques personnes, qui ne se trouvaient point sur nos listes, ont reçu des exemplaires ; d'autres, en grand nombre, qui attendaient avec impatience l'apparition du *POPULAIRE*, n'ont point été servis. Nous prions le public d'avoir un peu d'indulgence pour les premiers jours. Tout le monde concevra facilement que dans l'envoi de 3000 copies d'un papier, il est impossible d'éviter la confusion.

NOUVELLES DIVERSES.

— L'assemblée annuelle de la compagnie de *Protection Mutuelle* aux incendies, a eu lieu mercredi dernier, sous la présidence de Mr. Hodges. L'élection des officiers s'est faite ainsi qu'il suit :

- JOHN LUCKIN, commandant en chef de la compagnie.
- J. P. ASHTON, 1er surintendant.
- J. WHITE, 2e do.
- L. DUVERNAY, 3e do.
- J. SPEIRS, 4e do.
- W. K. HODGES, 1er surintendant des syphons.
- A. SAMUELS, 2e do.
- JOSEPH BOULANGET, trésorier.
- H. LYMAN, secrétaire.

Des remerciements ont été adressés aux agents des différentes compagnies d'assurances, pour la libéralité dont ils ont fait preuve vis-à-vis de la compagnie. Un comité de finance a été nommé, composé de MM. Duvernay, Boulanget, White, Luckin, Hodges, et Koester, pour aviser aux moyens de collecter les fonds.

— Le sénat de Missouri a rejeté, par un vote de 12 contre 10, le bill, qui lui avait été envoyé, disposant de l'opportunité de prendre l'avis du peuple pour altérer la constitution de l'Etat. Ainsi, chez nos voisins, voici un corps élu par le peuple, qui se refuse à renvoyer au jugement public la décision de lois organiques applicables au gouvernement de la nation.

— Le prix du pain est toujours excessivement élevé dans la province ; mais quand on le compare à celui de cet objet de première nécessité à Londres, on doit encore des actions de grâces à Dieu, pour ne point se trouver réduit à une semblable extrémité. Nous payons le pain six sols la livre, et dans la métropole, il est porté à vingt sols. En France, le pain de première qualité ne revient qu'à deux sols et demi la livre, et celui de seconde qualité à deux sols un huitième. Il serait à souhaiter cependant que nos boulangers fussent un peu plus scrupuleux, et qu'ils donnassent le juste poids à leur marchandise.

— Les recettes du Bazar tenu à Québec pour l'asile des Orphelins se sont montées à £310.

— Des amateurs de musique ont donné un concert le jour de Pâques ; dans l'Eglise de la Malbaie ; les dames de la paroisse assistaient en foule à cette solennité, et on reconnaissait dans cette circonstance l'empressement que le beau sexe canadien met toujours à encourager les arts qui se rapportent à la splendeur de la religion.

— Le *Canadien* du 7 rapportait qu'on disait que les criminels condamnés à être pendus à Québec, avaient obtenu un nouveau sursis. Nous formons des vœux pour que cette nouvelle soit fondée et qu'on épargne au public le spectacle toujours dégoûtant d'une exécution.

— Le docteur Burke a donné le 5 avril à Québec sa première leçon de pharmacologie au milieu d'une assemblée nombreuse. Il a reçu des témoignages de satisfaction de la part du public.

— Les Elèves du Séminaire de Québec ont donné un concert, devant une réunion de parents et d'amis. Le *Télégraphe* contient à ce sujet un article qui démontre que le rédacteur est musicien lui-même et que l'harmonie ne lui est pas plus étrangère que la littérature.

— Le *Canadien* annonce que les chemins sont devenus dangereux sur la glace ; que plusieurs personnes avaient esbè et qu'on avait à déplorer la perte d'un nommé Cousineau, qui avait passé sous la glace pour n'en plus revenir près de l'Île Perrot.

— La province de Californie faisant partie de la république du Mexique, s'est définitivement déclarée indépendante. Les réformateurs républicains ont chassé les autorités nommées par le peuple Mexicain et Don Mariano G. Balago, natif de Californie a été élevé à la Présidence.

— La glace est disparue sur la rivière vis-à-vis Brockville ; le bateau à vapeur William IV a annoncé qu'il quitterait Prescott le 9 avril, pour commencer ses voyages. Deux barges passeront le 5 à Brockville.

— Le lac Huron est entièrement libre à la navigation depuis le 21 mars dernier.

— Un incendie considérable a détruit une partie de la ville d'Utica, Etat de New-York ; plus de 50 bâtiments ont été la proie des flammes ; 23 magasins ont été totalement consumés, et 18 familles ont été ruinées dans la conflagration ; la perte est estimée à plus de 150,000 dollars.

**FUNESTES RESULTATS DE LA PASSION DU JEU.** — En 1801, madame la Comtesse de Schwicbelt a été condamnée, à Paris, à quatre heures d'exposition au pilori, et à deux ans de détention à la salpêtrière, pour avoir volé les diamants de madame la Comtesse Demidoff. La comtesse Russe donnait un bal auquel assistait la comtesse Hanovrienne, qui, pendant les plaisirs de la soirée, sachant où la maîtresse de la maison serrait ses diamants, les enleva et vint danser comme si de rien était. La fureur du jeu et le désir de réparer une perte de 50,000 francs, portèrent madame de Schwicbelt à ce crime ; et cependant cette belle voleuse jouissait en Prusse d'un revenu de 30,000 francs et possédait elle-même des diamants pour plus de 150,000 francs !

**LA CHARITE REMARQUABLE.** — Mr. D\*\*\* n'ayant pu vendre la glace dont il avait rempli sa glacière par spéculation, son factotum lui demanda ce qu'on devait en faire, en lui observant qu'elle se perdait. — Eh bien ! répondit-il, qu'on la donne aux pauvres. C'est le premier acte de charité qu'il ait jamais fait.

**DES INVERSIONS REVOLUTIONNAIRES.** — Il est convenu qu'en révolution, l'homme d'honneur, qui échoue en faisant son devoir, s'appelle un brigand ; et que le brigand qui vole, brûle, tue, empoisonne et règne, est une puissance légitime venant de Dieu ; que sa personne est sacrée, et que le Roi, lui-même, mérite d'être écartelé, s'il s'avise de vouloir remonter sur son trône.

**BEAUTRAIT D'UN COCHER.** — Lors de l'arrestation du général Moreau, pour sa prétendue conspiration contre Napoléon, le général Moncey vint lui-même arrêter Moreau à Grosbois, à la tête de 50 gendarmes ; il rencontra son prisonnier en route, monta dans sa voiture, et lui fit part de sa mission avec une douleur feinte. Moreau sans rien répondre, mit la tête à la portière et cria à son cocher : *à l'Abbaye*. Ce dernier, saisi d'indignation, s'élança de son siège et dit à son maître : "Général : vous mènerez à l'Abbaye, mais à coup sûr ce ne sera pas moi." Il fallut faire monter un gendarme sur le siège pour remplacer ce fidèle domestique.

**L'UN DES BRAVES DE L'EMPIRE.** — C'est une longue nomenclature que celle des hommes qui ont illustré le règne de Napoléon, et qui sortaient des rangs inférieurs de l'armée. Nicolas Beguinot, né en 1747, de soldat parvint au grade de général de division. Il fit la guerre avec distinction sur le Rhin et en Allemagne, apaisa une insurrection dans le Brabant en 1798 ; fut député au corps législatif en 1799, membre du sénat en 1807, et mourut en 1809.

**GENERAL NEGRE.** — St. Domingue produisit une foule d'hommes de couleur, qui se distinguèrent dans les armes et cette population, de nos jours, est encore considérée comme essentiellement militaire. Charles Belaire, negre de St. Domingue, parvint au grade de général de brigade dans la révolution et fut un de ceux qui se révoltèrent en 1802 contre le général français Leclerc, en faveur du général noir Toussaint-Louverture. Ayant été envoyé à Paris, et jugé par une commission militaire ; il fut condamné à être fusillé, ce qui fut exécuté le 15 octobre même année.

**BANQUIER ANOBLI.** — Le commerce est la source de la moins incontestable noblesse, car c'est celle qui étend la prospérité dans un pays. Jérôme Belloni, banquier à Rome, jouit d'un grand crédit sous le pontificat de Benoît XIV, qui l'annobla en 1750, en reconnaissance du service qu'il rendit à sa patrie par sa dissertation sur le commerce, excellente opuscule qui établit les avantages du négoce.

**LA FIN DU MONDE.** — Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on épouvante les vivants de cette alléante pensée d'une fin prochaine du monde. Dans le 10e siècle, Bernard de Thuringe, hermite, qui s'appuyait sur ses mots de l'évangile, mille ans et plus, annonça cette catastrophe et épouvanta toute l'Europe. Il persuada tellement ses contemporains par ses prédications, qu'un grand nombre abandonnèrent leur état et leur commerce pour émigrer en Terre-Sainte. L'autorité fut obligée d'intervenir et rassura les peuples ; mais les craintes ne furent calmées que près de cent ans après.

**LE NEGRE ASTRONOME.** — Encore un homme de couleur qu'on peut donner en exemple aux blancs. Benjamin Bannaker, negre du Maryland, mort en 1807, s'éleva par la seule force de son génie, et guidé seulement par les livres de Ferguson et les tables de Tobie Mayer aux hautes sciences de l'astronomie et des mathématiques, dont il s'occupait dans les moments de loisirs que lui laissait la culture des terres. Il calcula et publia exactement pendant plusieurs années les *Ephémérides* pour le Maryland et les Etats voisins.

DECES.

En cette ville, hier soir, dame Marie Henriette Fontaine dite Bienvenue, épouse de Mr. Charles Pigeon, à l'âge de vingt ans ; ravie à la fleur d'une vie ornée de vertus ; elle laisse pour déplorer sa perte un époux et un enfant en bas âge.

Cette pieuse et vertueuse dame, toujours soumise à la volonté de son Dieu, vit arriver la fin de ses jours avec la plus grande résignation. Durant la maladie longue et douloureuse, qui l'a conduite au tombeau, jamais elle ne donna la plus légère marque d'impatience, aussi s'endormait-elle doucement dans le Seigneur. Elle se fit surtout remarquer et aimer par la douceur de son caractère, sa piété tendre et sa charité pour les pauvres, qui regretteront en elle une bienfaitrice généreuse. — *Com.*

Le 6 du courant, Mr. Pierre Villière, propriétaire et agriculteur de la paroisse de Sts. Foy, bien connu par ses améliorations et sa culture des arbres à fruits. En cette ville, samedi dernier, Charles Edmond, fils de Mr. Gatien Barnabé, marchand. Lundi matin, Sophie-Aurèle, fille de Mr. Ferdinand Perrin.

ANNONCES.

**A VIS.** — On a besoin de suite, au bureau de ce journal, de DEUX COMPOSITEURS CANADIENS. Montréal, 13 avril, 1837.

**DISTRICT DE MONTRÉAL.** UNE SESSION GENERALE TRIMESTRIELLE DE LA PAIX, dans et pour le dit District de MONTRÉAL, se tiendra au PALAIS DE JUSTICE, dans la cité de Montréal, VENDREDI, le VINGT ET UNIEME jour d'AVRIL courant, à DIX heures de l'avant midi. Je donne en conséquence avis public, à tous ceux qui veulent poursuivre aucun Prisonnier maintenant détenu dans la Prison Commune du dit district, ou tous autres, qu'ils ont à se présenter à et alors ; et je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coronaires et Officiers de Paix, dans et pour le dit district susdit, qu'ils se présentent à et alors avec leurs Records, Rôles, Indictements et autres documents, pour faire ce qui est du ressort de leurs places respectives.

ROCHÉ DE ST. OURS, Sheriff.

Bureau du Sheriff, }  
Montréal, 11 Avril, 1837. } 14

n-2

LA BIBLIOTHEQUE DE MONTREAL,

sera FERMEE SAMEDI prochain, le 15 du courant, afin qu'on puisse transporter les LIVRES à la bâtisse de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE, dans la petite rue St. Jacques.

Les Souscripteurs sont respectueusement priés de rendre les Livres appartenants à la Bibliothèque, et comme plusieurs ouvrages sont incomplets, on désire aussi que ceux qui ont des volumes dépareillés, aient la bonté d'en informer le Bibliothécaire, pour qu'il puisse s'assurer s'ils font partie des ouvrages dépareillés ; pour, si c'est le cas, en traiter avec eux, vu qu'on se propose de faire un nouveau catalogue de la Bibliothèque entière.

N. B. On donnera à temps avis de la réouverture de l'Institution. A. F. HOLMES, M. D. Secrétaire.

Rue St. Joseph, }  
Montréal, 11 Avril, 1837. } 15

h-2

LIBRAIRIE CANADIENNE.

C. P. LEPROHON, Libraire, Papetier, Relieur, etc.

Rue NOTRE DAME, près la porte des Sœurs de la Congrégation. TRÉSOR MAGASIN de LIVRES RELIGIEUX, de PAPIER, de FOURNITURES de BUREAUX, de GRAVURES, et de toutes sortes d'objets nouvellement importés. 1-Montréal, 10 avril, 1837. m z-1

LETTRES DE CHANGE sur NEW-YORK, à vue, à vendre par le Soussigné, D. CHAPIN, Rue St. Paul.

7-Montréal, 10 avril, 1837.

LISTE des personnes qui doivent des arrérages pour Installmens et Rentes (Quit Rents) dans le District des Trois Rivières, dans le District Inférieur de St. François et dans le District de Montréal, au sud du St. Laurent, jusqu'au 31e Décembre 1836, publié en conformité de l'avis du 27e Décembre 1836.

Noms des Acquéreurs.	Partie du Lot	No. du Lot.	No. du Rang.	Montant du 31 Décembre 1836.
<b>Installmens du Clergé dans Ascat.</b>				
Charles Wicheer,		15	6	62 10 0
Joseph Smith,		4	4	37 10 0
Samuel Brooks,	E. et s. o.	13	5	16 17 6
Thomas Burns,		11	8	50 0 0
Lyman Alger,	bout o.	13	6	11 13 4
Timothy Burns,	milieu.	13	7	11 13 4
William Wilson,	bout E.	13	7	5 16 8
<b>Installmens de la Couronne dans Aston.</b>				
James Seaton,		11	1	39 18 0
Thos. Douglas, de la part		21	3	
de Madame Mary Ann		22	4	00 0 0
Raymond,		20	5	
<b>Installmens du Clergé dans Aston.</b>				
James Seaton,		8	1	39 18 0
Thos. Douglas, de la part		17	3	
de Madame Mary Ann		18	4	60 0 0
Raymond,				
<b>Installmens de la Couronne dans Branston.</b>				
Samuel Irwin,	N. bout,	7	2	18 5 0
Issacher Norton,	Central,			27 0 0
Amos Fox,	o. du milieu.	1	8	23 8 9
<b>Rente de la Couronne dans Branston.</b>				
Abraham Briant, partie n. de s. e.		17	2	0 18 6
Thomas Walker,	n.	10	2	1 5 8
Joshua Sutton,	s.			1 5 0
Lydia Sprague, veuve	tout	5	3	25 10 0
de feu Seth Newton,				
Amos Fox,	n.	3	6	3 15 0
Frederick A. Taplin,	n.	10	6	3 15 0
Augustus Taplin,	s.			6 5 3
David Drum,	n.	13	7	6 5 0
<b>Installmens du Clergé dans Branston.</b>				
Ebenezer Hacket,	N. o.	5	1	16 16 0
Benjamin Pomroy,	s.	26		8 15 0
Marshal Pope, bout n. de E. s.		7	2	2 0 0
John Jones,	bout n.	2	3	14 1 3
Aaron Workman, et	{ N. end w. }	16	3	14 4 4
John M'Lean,	{ of road. }			
David Senter,	s.	2	5	8 2 6
Moses Norris,	n. o.			5 0 9
Joseph Walker,	bout s.	16		1 15 9
Levi Lock,	E. part s. of road	4	8	4 7 6
Marcus Child,	n. et o.			11 14 6
David Burns,	n.	12	1	7 18 8
John Walker, senior,	milieu,			7 18 8
Daniel Sutton,	E. moi das,			3 19 4
George Thomas,	s.	21	2	17 16 3
Robert Vincent,	milieu et bout s.	2	3	28 2 6
A. Buckland,	s. et o. des moi de n. s.	13	4	13 2 6
Erastus Buckland,	{ N. E. coin de n. s. }			5 12 6
	{ 150 a. n. du n. s. }			
Jonas and Squire How,		9	5	13 15 0
Sylvester Wheeler,	n. du s. s.	16		6 6 9
William Buckland,	n.			16 5 0
<b>Installmens de la Couronne dans Bolton.</b>				
Asher Smith,	w.	23	7	10 0 0
Stephen Place,	w.	17	11	15 0 0
<b>Rentes de la Couronne dans Bolton.</b>				
Josiah Evans,	w.	3	3	3 0 0
John Wesley Drew,	w.	7	4	1 0 0
L. Knowlton,	w.	2	5	1 0 0
Levi Roxford,	n.	26	6	3 0 0
George Adams,	w.	28	8	4 0 0
Elisha Rockwell,	E.			4 0 0
Jeremiah Rumlens,	E.	20	10	3 0 0
Manly Tilton,	w.			3 0 0
Lemuel Davis,	all,	27	10	3 0 0
David Thompson,	s.	16	13	5 0 0
John Waaleigh,	all,	23	13	3 13 9
Amherst Hoyt, pour Wash-				
ington et Amherst	w.	1	14	3 0 0
Hoyt jun.				
Samuel Hoyt,	E.	3	16	1 0 0
<b>Installmens du Clergé dans Bolton.</b>				
Uriah Jewet Dailey,	N. E.	25	12	9 0 10
Ashael H. Brown,		1	2	10 0 0
David Whitehead,	w.	3	1	18 15 0
Jeremiah Ladd,	tout,	6	5	21 17 6
<b>Installmens de la Couronne dans Brome.</b>				
Isaiah Sweet, n. de E. n. de la rivière		3	2	10 14 3
Lewis Durkee, n. o. et part central.		3	2	32 7 7
Charles Pettis, s. et o. s. de la rivière.		3	2	10 11 11
W. Farwell White, s. et o. de E.		3	2	9 10 1
Isaiah G. Sweet, s. de s. E.		3	2	12 13 9
Benjamin H. Foss, bout o.		6	7	16 17 6
<b>Rentes de la Couronne dans Brome.</b>				
Jacob Cook, central,		6	7	0 18 9
Roswell Olcot,	o.	13	7	11 5 0
<b>Installmens du Clergé dans Brome.</b>				
Elijah P. Gilman,	o.	7	2	13 2 6
Edward Ladd,	E.	4	4	7 10 0
George Payne,	w. end.			9 7 6
Benjamin H. Foss,		7	6	17 10 0
John Jackson, Esq.		2	0	36 15 0
Elisha Townsend,	E.	24	9	6 5 0
Jacob Cook,		9	7	52 10 0
Elisha Rockwell,	E.	4	8	13 15 0
Isaac Stone,	w.	4	8	18 15 0
Benjamin Tibbet,	s. w. of road,	11	8	15 0 0
Henry Miles,	w.	19	1	4 13 9
<b>Installmens de la Couronne dans Bulstrode.</b>				
Clement Malhiot,	Sec. c.	12	1	2 18 0
Abraham Gagnon,	Sec. c.	13	1	1 4 4
<b>Installmens de la Couronne dans Coxtons l'Augmentation.</b>				
Charles Bourassa,		49	1	4 13 9
Pierre Mayheut,		33	2	8 8 9
<b>Côté S. O. de la Rivière Machiche dans l'ancien établissement.</b>				
François Bourassa,		9		1 12 3
Jean Bap. Gauthier,		22,29		8 15 0
<b>Côté N. E. de la Rivière Machiche dans l'ancien établissement.</b>				
Jean Bap. Bourassa,		6		5 8 9
Héritiers d'Augt. Gagnon,		5		2 6 10
Cantfield Dorwin,	9 to 13 inclusive			11 19 1
J. H. Dorwin,	2 à 5 inclusive.			23 1 8
" " "	11 2			
Frs. Robidas,	9,13 2			14 5 11
Sucton Grant,	3 2			
" " "	10 3			
" " "	16,17 7			16 5 0
" " "	18 7			

Noms des Acquéreurs.	Partie du Lot	No. du Lot.	No. du Rang.	Montant du 31 Décembre 1836.
<b>Rentes de la Couronne dans Caxton et l'Augmentation.</b>				
David Grant,		1	1	0 14 6
Pierre Fortier,		6	1	2 9 2
Louis Fortier,		7	1	2 9 2
Roderick Fortier,		8	2	2 8 6
Alex. A. Dame,		14	1	2 7 8
S. A. Dame,		15	1	2 7 8
Pierre Marcouillier,		25	1	1 5 0
Regis Boucher,		29	1	4 1 3
François Lizabel,		27	1	5 13 2
George Giniac,		28	1	4 10 0
Regis Gelinac,		30	1	5 12 6
David Charlan,		31	1	3 15 5
Michel Lizotte,		32	1	a 1 10
Alexis Boisvert,		34	1	1 17 6
Pierre Grignier,		36	1	4 18 6
Charles Gelinac,		37	1	3 15 0
François Perand,		40	1	5 12 6
François Hamel,		41	1	2 17 6
Veuve Heroux,		44	1	1 11 10
Alexis Galliez,		45	1	1 17 10
Joseph L'Amie,		45	1	1 12 0
Veuve Langlois,		47	1	1 10 8
Fredd. Bourassa,		48	1	1 8 14
Francis Boisvert,		51	1	0 16 10
S. Grant,		12	2	1 4 11
Daniel McCarroll,		3	2	2 5 11
Charles Aubrey,		4	2	2 7 7
John Grant,		6	2	0 10 5
Daniel Grant,		6	2	0 7 8
François Paquette,		22	2	4 13 9
Jeremie Valliers,		23	2	5 3 1
Elarion Regnier,		24	2	5 5 0
Aug. Gigniac,		25	2	10 6 3
Antoine Gigniac,		26	2	11 5 0
Dominique LeSieur		27	2	11 0 3
Regis Gelinac,		28	2	10 2 6
Pierre Gigniac,		29	2	11 5 0
Oliver Gigniac,		30	2	8 8 9
Claude Gauthier,		31	2	1 3 3
Jean Bap. Bellefeuille,		32	2	3 13 0
Pierre Mahew,		33	2	1 13 9
Jean Grignier,		34	2	1 0 7
Augustine St. Louis,		38	2	0 16 8
Alexis Carbonneau,		22	3	1 18 9
Antoine Regnier,		23	3	2 9 2
Antoine Gigniac,		24	3	2 10 0
<b>Côté Nord Est de la Rivière Machiche.</b>				
Langlois, et autres,		4	3	6 16 10
Pierre Petard,		8	3	0 7 11
Héritiers de Magny,		9	3	1 8 11
Michel St. Pierre,		10	3	6 13 1
Antoine Boisvert,		14	3	0 2 10
François Isabel,		15	3	2 15 0
<b>Côté Sud Ouest de la Rivière Machiche.</b>				
François Richard,		16	3	0 1 10
François LaFrance,		2	3	0 1 5
Jacques Aubrey,		3	3	0 1 5
J. Bourassa,		4	3	0 1 3
J. B. Richard,		5	3	0 1 10
Antoine Boisvert,		10	3	0 3 10
Michel Boisvert,		11	3	0 3 8
Etienne Bellerive,		12	3	0 10 4
J. B. Boisvert,		13	3	0 12 0
Louis Bourassa,		14	3	0 11 6
J. B. Baribault,		15	3	0 11 3
Fred. Bourassa,		16	3	0 7 9
François Boisvert,		17	3	0 7 3
Joseph Carbonneau,		19	3	0 8 3
François Isabel,		20	3	0 12 7
Pierre Heroux,		21	3	0 12 7
Pierre Blais,		21	3	0 13 1
Et. Prince,		21	3	0 1 10
Paul Blais, et autres,		23	3	1 2 6
Pierre LaFrance,		24	3	0 15 0
J. B. Bourassa,		25	3	1 0 7
Oliver Bourassa,		26	1	1 17 6
Jeremie Bourassa,		27	3	1 2 6
André Ricard,		28	3	0 15 0
<b>Installmens du Clergé dans Caxton.</b>				
Sucton Grant,		8 9 10	8	9 15 0
<b>Rentes de la Couronne dans Clifton.</b>				
Abraham Salls,	w.	16	2	2 10 0
Hosea Blair,	w.	14	3	3 15 0
John Carey,	E.	14	3	3 10 0
John D. Elliott,	w.	17	10	6 5 0
James Waldron,	E.	15	11	4 15 7
<b>Installmens du Clergé dans Clinton.</b>				
Chas. R. Ogden,		{ 5,13,19 } { 3,10,17 } { 7,14 } { 5,11 } { 2 } { 1 }		75 0 0
<b>Installmens de la Couronne dans Compton.</b>				
David Burns,	o. moi de o.	1	1	7 3 6
Samuel Boyle,	E. moi de o.	1	1	3 11 9
John Jones,	bout o.	3	1	9 7 6
David Wallis,	bout E.	10	6	15 14 6
<b>Rentes de la Couronne dans Compton.</b>				
E. Crosby, jun.	E.	10	6	1 17 3
" "	end of w.	6	5	
Wm. W. Williams,	s. w.	20	5	7 12 9
John Weare,	N.	17	6	8 8 9
James Jenkinson,	N.	8	8	9 7 6
Absalom Baley,	s. w.	8	8	2 16 3
Dudley Sleeper, jun. autres,		16	10	12 1 10
<b>Installmens du Clergé dans Compton.</b>				
Sam. Richardson,	s.	9	5	8 14 6
Dan. C. Richardson,	res. s.	9	5	1 15 0
Reuben Moore,	N. w.	7	7	9 7 6
Levi Wyman,	s. w.	7	7	22 15 8
" "	s w. corner.	7	7	
Stephen Bartlett,	N.	14	9	42 3 9
Ben. Pomroy,	s. end.	17	7	3 0 0
Joseph Longee,		18	8	40 0 0
Andrew McCleary,	E.	16	3	18 12 0
John Jones,	E.	5	1	25 0 0
Ebenezer Peck,		28	2	50 0 0
Benj. Pomroy,	w. of E.	16	6	5 5 0
Daniel Wells,	N. w.	23	7	5 0 0
Benjamin Pomroy,	E.	4	5	18 15 0
Ebenezer Peck,		11	4	55 0 0
Benjamin Pomroy		2	7	19 12 6
Louis Bourdon,	w.	4	8	18 15 0
<b>Rentes de la Couronne dans Dudswell.</b>				
Longley Willard,	s. E.	2	2	2 5 0
Benj. Westman,	N. w.	14	3	3 0 0
Daniel Ward,	s. E.	14	3	1 0 0
Edwin Andrews,	s. E.	16	4	1 0 0
Naphthali Bishop,	N. w.	15	4	1 0 0
<b>Installmens du Clergé dans Dudswell.</b>				
Geo. H. Ryland,		17	3	20 0 0
John Fraser,	s. w.	14	6	10 0 0
Stephen Frechette,	N. E.	14	6	10 0 0

Noms des Acquéreurs.	Partie du Lot	No. du Lot.	No. du Rang.	Montant du 31 Décembre 1836.
<b>Installmens de la Couronne dans Durham.</b>				
Matthias Elnim,	N. E.	6	8	18 15 0</